



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales

Pôle arrêtés

23/AR56

Visa de M. MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA

Chef du Service Affaires Générales

Publié Le 05 MAI 2023

23/AR56 DELEGATION DE FONCTIONS ET SIGNATURE A MONSIEUR ROBERT CAVANNA, 1^{er} ADJOINT AU MAIRE, POUR LES BORDEREUX DE MANDATS DE DEPENSES ET DE TITRES DE RECETTES ET LEURS PIECES JUSTIFICATIVES FINANCIERES ET COMPTABLES

Josée MASSI, Maire de TOULON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles :

- L2122-18 qui prévoit que le Maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

- L1617-5 relatif aux titres de recettes,

- D1617-23 relatif à la dématérialisation des opérations en comptabilité publique, et notamment son arrêté d'application du 27 juin 2007 modifié,

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020,

VU le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 3 mai 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,

ATTENDU qu'il convient, dans un souci de bonne administration, d'organiser la signature des bordereaux de mandats de dépenses et de titres de recettes et leurs pièces justificatives financières et comptables,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Monsieur Robert CAVANNA, 1^{er} Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonctions et signature en qualité de titulaire, pour signer :

- les bordereaux de mandats de dépenses et de titres de recettes et leurs pièces justificatives financières et comptables.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Robert CAVANNA, 1^{er} Adjoint au Maire, Madame Geneviève LEVY, 2^{ème} Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonctions et signature en qualité de suppléant, pour signer les pièces listées dans l'article 1.

ARTICLE 3 :

Une ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur Robert CAVANNA, 1^{er} Adjoint au Maire et à Madame Geneviève LEVY, 2^{ème} Adjoint au Maire.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 3 mai 2023

Josée MASSI
Maire de Toulon



Transmis au contrôle de légalité le : 05 MAI 2023

Publié le :

05 MAI 2023

Acte à classer

23AR56

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-05T08-58-31.04 (MI244901943)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230503-23AR56-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : 23/AR56 DELEGATION DE FONCTIONS ET SIGNATURE DE MONSIEUR ROBERT CAVANNA, 1er ADJOINT AU MAIRE, POUR LES BOF DE REAUX DE MANDATS DE DEPENSES ET DE TITRES DE RECETTE LEURS PIECES JUSTIFICATIVES FINANCIERES ET COMPTABLES

Date de décision : 03/05/2023

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : 23AR56 DEL. DE FCT. ET SIGN. A.M. CAVANNA - BDX DEP REC.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé Date 05/05/23 à 08:58

Par DUPONT ID Stéphanie

Transmis Date 05/05/23 à 08:58

Par DUPONT ID Stéphanie

Accusé de réception Date 05/05/23 à 09:08

